

DECISION N° DC 38/2021

Avenant n°2 au marché 19.002 relatif à l'accompagnement des familles dans le cadre du "Défi Familles - les Bonabitudes Zéro-Déchet" pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse
Lot 2 : périmètre 2

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu les articles L. 5711-1, L. 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique, et notamment son article R2194-1

Vu la délibération n°44/2020 du 23 juillet 2020 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

Vu le marché n°19.002 relatif à l'accompagnement des familles dans le cadre du "Défi Familles - les Bonabitudes Zéro-Déchet" pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, Lot 1 : périmètre 1, conclu le 05 novembre 2019, avec l'association, Les Ateliers d'Antonin - OSE ZD, sise 14 résidence du Parc, 91300 MASSY,

Vu la décision n° DC 51/19 du 24 octobre 2019 portant attribution du marché n°19.002 relatif à l'accompagnement des familles dans le cadre du "Défi Familles - les Bonabitudes Zéro-Déchet" pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, Lot 2 : périmètre 2, à l'association, Les Ateliers d'Antonin - OSE ZD, sise 14 résidence du Parc, 91300 MASSY,

Considérant la nécessité pour le SIOM de prendre en compte les modifications à la suite des prestations non réalisées en raison du confinement et de la crise sanitaire liée au covid19,

DECIDE

ARTICLE 1:

De signer l'avenant n°2 au marché n°19.002 relatif à l'accompagnement des familles dans le cadre du "Défi Familles - les Bonabitudes Zéro-Déchet" pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse, Lot 2 : périmètre 2, avec l'association, Les Ateliers d'Antonin - OSE ZD, sise 14 résidence du Parc, 91300 MASSY,

ARTICLE 2 :

L'avenant a pour objet la suppression de certaines prestations non réalisées. Par conséquent, la décomposition des prix globale et forfaitaire annexée à l'acte d'engagement est modifiée comme suit :

Les lignes suivantes sont supprimées :

Prestations non exécutées	Quantité	Prix unitaire en € HT	Prix total en € TTC
Ateliers pratiques, séances de 2h	5	147.70	738.50
Organisation d'un repair café et visite AMAP/EPI	1	300	300
Location de salles pour les ateliers	12	50	600
Déplacement	5	64	320
Montant total en € HT			1958.50
			-
Montant total en € TTC			1958.50

Les autres conditions du marché restent inchangées.

ARTICLE 3 :

Le présent avenant n°2 modifie donc, à la baisse, le montant initial du marché, dans les proportions suivantes :

MONTANTS	Marché initial	Avenant n°1	Avenant n°2	Montant après diminution	Pourcentage de diminution
Montant forfaitaire en € HT	36 800	-751,85	- 1958.50	34 089.65	7.36 %
Montant forfaitaire en € TTC	36 800	-751,85	- 1958.50	34 089.65	

Le présent avenant implique une diminution de 7.36 % du montant initial du marché.

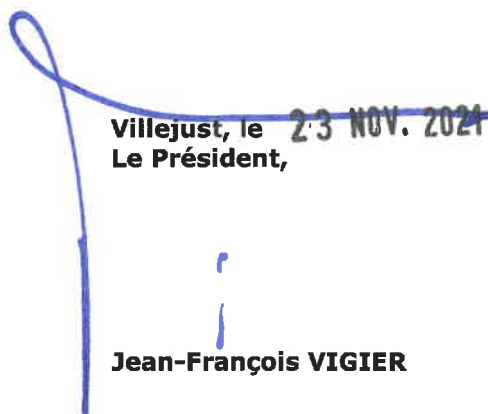
ARTICLE 4 :

Les crédits relatifs à l’avenant sont prévus au Budget Primitif, secteur public, section fonctionnement.

ARTICLE 5 :

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

Elle peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.


 Villejust, le ~~23 NOV. 2021~~
 Le Président,

 Jean-François VIGIER

Décision : - transmise en Préfecture par voie dématérialisée le : **23 NOV. 2021**
 - affichée le : **23 NOV. 2021**

**BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION
PAR LA PREFECTURE**

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC38_2021
Date de la décision:	2021-11-23 00:00:00+01
Objet:	Avenant n°2 au marché 19.002 relatif à l'accompagnement des familles dans le cadre du "Défi Familles - les Bonabitudes Zéro-déchet" pour le SIOM de la Vallée de Chevreuse Lor 2 : périmètre 2
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20211123-DC38_2021-AU

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20211123-DC38_2021-AU-1-1_0.xml	text/xml	1013
<i>nom original:</i>		
dc 38.pdf	application/pdf	142891
<i>nom de métier:</i>		
99_AU-091-200062321-20211123-DC38_2021-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	142891

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	23 novembre 2021 à 16h41min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 novembre 2021 à 16h45min05s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	23 novembre 2021 à 16h45min24s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	23 novembre 2021 à 16h50min45s	Recu par le MIAT le 2021-11-23